





Nouveau à Lherm



Aide à domicile

- Aide au repas, courses
- Aide à la toilette, changes
- · Entretien du logement et du linge
- Surveillance





Ménage - Repassage

05.82.95.52.90 - www.cassioppee.fr - Place de l'église

MADEMOISELLE BINOCLES

OPTICIEN VISAGISTE

OBJECTIF RESTE À CHARGE O€

-15%*

SUR VOS MONTURES ET VERRES SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON CONTRÔLE DE VOTRE VISION **OFFERT**

> 2^{ÈME} PAIRE POUR 1€ DE PLUS*

VERRES 100% FABRICATION FRANÇAISE

* voir conditions en magasin

C/c Auchan - 31600 LHERM TÉL.09.83.43.83.87 (N° NON SURTAXÉ) CONTACT@MADEMOISELLEBINOCLES.FR

Sommaire

Page 4 à 9 EN BREF

 Réfection anciens ateliers techniques
Rénovation énergétique du groupe
scolaire et projet « bois énergie »
• L'accessibilité des bâtiments communaux. 6
Stop à l'affichage sauvage
Dépôts sauvages
• Internet
• Zone de dépose-minute sur le parking
des écoles
Lherm sans pesticides
• Les rencontre citoyennes : la suite 9
• Potit point cur la révision du PLLI

Page IO à II

ENFÄNCE
 Du côté de l'école maternelle R. Cassin. I 0
 Le conseil municipal des jeunesII
• Jeu d'ÉchecsI I
 Appel à candidature pour le prochain
conseil municipal des jeunes !II

Page 12 à 17 VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	
• MJC LHERM	1
Comité des fêtesI	
• Les Lherminots	
• Le Guidon LhermoisI	
• La Compagnie Ainsi DanseI	4
Association Communale	
de Chasse AgréeI	4
Les FripouillesI	1
• Sortie d'automne des Cheveux d'Argent. I	1
• ALAC	
Manivelles OccitanesI	(
• Tennis Club de LhermI	
Bérets NoirsI	-

SANTÉ ET NOUVEAUX

•	Grippe	I
	Nouveaux professionnels	

■ Page 19 PATRIMOINE ET PAROISSE

• Journées Européennes du Patrimoine • Association Paroisse Saint André

UN PASSIONNÉ NOUS RACONTE

• La serreuille, emblématique château et son histoire...

TRIBUNE LIBRE

• Expression du groupe majoritaire.... · Un autre regard.

MÉDIATHÈQUE

LISTE DES MANIFESTATIONS 23

ÉTAT CIVIL 2018

Page 26

2112
6ème Fête des Voisins26
• Concours des maisons fleuries26
• Brûler ses déchets verts, c'est interdit.26

• Formalités administratives : ANTS ça sert à quoi? ..

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

La fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019 sont marqués par des travaux importants sur la commune. Les travaux de la ferme photovoltaïque sont en cours pour une mise en service prévue pour juillet 2019. Nous avons consolidés les murs et refait la toiture des anciens ateliers communaux. L'accessibilité des équipements communaux pour les handicapés se poursuit à l'école, à la salle polyvalente et à la salle des fêtes. L'ensemble des lots du lotissement communal ont été commercialisés.

Pour limiter le réchauffement climatique à seulement +2°C pour le siècle, il faut diviser par 3 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ! La commune de Lherm s'incrit dans cette démarche dans toutes ses réalisations. Dès 2019, le réseau d'éclairage public du centre bourg de Lherm sera rénové. Les anciens appareils particulièrement énergivores et vétustes, seront remplacés par des luminaires à LEDs contrôlables à distance et de dernière génération. Les objectifs de ce projet sont multiples : renouveler une installation vieillissante, réaliser d'importantes économies d'énergies, lutter contre la pollution lumineuse tout en éclairant mieux et assurer la sécurité des habitants. L'économie d'énergie est estimée à 75% par rapport à l'installation actuelle.

Les travaux pour améliorer la cour de l'école élémentaire ont été réalisés. Enfin, la construction de la nouvelle cantine et du nouveau réfectoire est bien avancée. les travaux devraient être terminés avant la fin de l'année 2019. Cet équipement était attendu par les parents d'élèves, les employés communaux et plus largement par l'ensemble des acteurs du monde éducatif.

Au niveau de la Communauté de Communes les interventions des élus de Lherm pour que soit amélioré l'exercice des compétences transférées ont porté leurs fruits, en particulier pour l'entretien des stades, des gymnases, etc. Malheureusement le manque de civisme d'un certain nombre de personnes, transforme les points d'apports volontaire en décharge. La Commune et la Communauté de Communes Cœur de Garonne vont réagir.

La révision du PLU est entrée dans la dernière ligne droite avec la consultation des services et l'enquête publique qui précèderont l'adoption du nouveau document

Malgré les restrictions des dotations et des subventions accordées à notre Commune, nous poursuivons la construction et la préservation des équipements qui permettent d'améliorer la vie des Lhermois.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

Le Maire, Jean AYÇAGUER

Mairie de Lherm

★ 2 avenue de Gascogne 31600 LHERM

4 05 61 56 07 25

a 05 61 56 11 82

@ communication@mairie-lherm.fr

www.mairie-lherm.fr

Ouverture les:

lundi 14h à 18h mardi au jeudi 9h à 12h et 14h à 18h

vendredi 9h à 12h et 14h à 17h Responsable de la rédaction

Nicolas HOMEHR & Stéphanie DUPHIL

Conception et impression

GEMF - CGEO

En Bref

RÉFECTION DES ANCIENS ATELIERS TECHNIQUES

La commune a lancé un marché pour les travaux de réfection de la toiture et la consolidation de la structure des anciens ateliers techniques le 3 iuillet 2018.



Deux entreprises ont répondu et le marché a été attribué à l'entreprise NEGRETTO lors du Conseil Municipal du 6 septembre. Les travaux doivent démarrer avant la fin de l'année.

Ces travaux consistent à :

- refaire toute la couverture dont les tuiles sont très anciennes et poreuses ou cassées,
- créer une ceinture périphérique en béton en tête des murs.
- mettre en œuvre des tirants au droit de tous les refends (murs porteurs) intermédiaires,
- reprendre des appuis de charpente par des sommiers béton.
- remplacer certains éléments de charpente ou les consolider.
- et reprendre les linteaux des fenêtres qui sont endommagés.

L'objectif de ces travaux est de remettre en état ce bâtiment, avant qu'il ne se détériore, même si pour l'instant il n'est pas prévu de destination précise de celui-ci.

Il s'agit de la conservation du patrimoine communal, afin de permettre une utilisation ultérieure de ce bâtiment, qui est particulièrement bien situé au Centre du village.

Le montant des travaux prévu est de 40 000 € HT, pour lesquels le Conseil Départemental nous a accordé une subvention de 14 000 €.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE ET PROJET « BOIS ÉNERGIE »

Les travaux sont pratiquement terminés pour ce qui concerne les phases 1 et 2!



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE ET DU CENTRE DE LOISIRS :

Les travaux sont toujours décomposés en 3 phases :

Les phases I et 2 sont quasiment terminées. Quasiment car, hélas, une entreprise nous a fait « faux bond » en se déclarant en cessation de paiement juste après le démarrage des travaux au début de l'été. Il s'agit de l'entreprise de « Plâtrerie-Isolation » qui devait réaliser les renforcements d'isolation en faux plafond du Groupe scolaire, et l'isolation des combles du Centre de loisirs, ainsi que l'isolation et le cloisonnement du local de stockage au ler étage du Centre de loisirs. Nous attendions la décision du Tribunal de Commerce afin que, suite à la décision de liquidation judiciaire de cette entreprise, nous puissions relancer le marché correspondant. Cela a été acté le 10 décembre dernier et nous allons donc pouvoir relancer ce marché pour que les travaux puissent se faire lors des vacances scolaires de février 2019.

En dehors de ce lot, tous les autres travaux sont terminés, que ce soit :

- l'isolation et l'étanchéité des toitures-terrasses du groupe scolaire,
- le remplacement de la verrière du groupe scolaire,
- le remplacement de tous les extracteurs par des nouveaux extracteurs hygroréglables, au groupe scolaire et au centre de loisirs,
- la mise en œuvre de la régulation du chauffage, avec un pilotage de chaque pièce, au groupe scolaire,
- le remplacement de tous les luminaires par des pavés LED au groupe scolaire et au centre de loisirs,
- la mise en œuvre de SAS d'entrée pour le primaire et la maternelle du groupe scolaire, le remplacement des menuiseries à simple vitrage par de nouvelles menuiseries double vitrage performantes au groupe scolaire, ainsi que le réglage et l'étanchéité des menuiseries existantes du centre de loisirs,
- la mise en œuvre des panneaux photovoltaïques sur la toitureterrasse du groupe scolaire, pour une puissance de 9 KWc, qui fonctionnent en auto-consommation, c'est-à-dire qui réinjectent le courant, pour l'instant dans le groupe scolaire, puis une fois le système mis au point et approuvé par ENEDIS, également dans la salle polyvalente et le club house du tennis, qui sont tous les trois raccordés sur le même compteur général.

Un panneau « didactique » a été installé dans le hall d'entrée du primaire, permettant aux élèves de suivre la production instantanée et cumulée.



Tous ces travaux, qui coûtent 300 000 € HT (y compris le lot Plâtrerie-Isolation) sont financés, à hauteur d'environ 50% par l'Etat à travers le Fonds de Soutien à l'Investissement Local, et à hauteur d'environ 30% par le Fonds Européen de Développement Régional. Les 20% restants sont à la charge de la commune.

Ces travaux (avec ceux non réalisés à l'heure actuelle d'isolation) doivent nous permettre de diminuer par deux les consommations de ces deux bâtiments (hors préfabriqués du groupe scolaire) et de réaliser une économie annuelle de 43 832 tonnes équivalent CO2 : c'est l'engagement que la commune a pris dans le dossier de demande de subvention FEDER.

Des compteurs d'énergie, de gaz et d'électricité ont été mis en œuvre au Groupe Scolaire et au Centre de loisirs, ce qui nous permet de suivre sur internet les consommations au jour le jour. Nous pouvons également suivre la production d'électricité des panneaux photovoltaïques au jour le jour par connection internet. Ceci devrait nous permettre d'évaluer les économies de dépenses en gaz et en électricité après une année de chauffe.

Rénovation énergétique du Groupe Scolaire René Cassin et du Centre de Loisirs – PHASE 2 31 600 LHERM



D'OUVRAGE

Mairie de LHERM

2, avenue de
Gascogne
31 600 LHERM

CONTROLE



MAITRE D'ŒUVRE SCOP ECGZYMUT Le Village by CA Toulouse 31 31, allée Jules Guesde



Le projet de rénovation énergétique du Groupe Scolaire et du Centre de Loisirs de LHERM bénéficie d'un financement de l'Unioneuropéenne de 30% du montant de l'Opération, soit 88 85€ €HT.

De projet a pour objet : <u>in phase 1</u> (déjà réalisée) Etanchété et isolation des toitunes terrasses, Ventilation et Remplacement de la ventière. <u>In phase 2</u> solation, Ventilation et ECS, Menuiseries, Régulation, Eclairage, Panneaux photovoltaliques en utboonsommation







Et de 50% de la part de l'ETAT dans le cadre du F.S.I.L. (Fonds de soutien à l'investissement local)

COORDINATEUR

ALPES Contrôle 1 passage de l'Europe. Zac du canal 31400 Toulouse 0561732556	ALPES CONTROLES	QUALICONSULT 1 rue de la pederme 31170 Tournefeuille 0534516110 / 0673387270	Groupe Qualiconsult
LOT 1	Doublage isolation 0614301055 42414.27€ht 50897.13€ttc	NFC INNOVATION 2, rue Jean de Guerlins ZI Thibeud 31 100 TOULOUSE	NFC
LOT 2	Menuiseries 0614650497	CHM 3 bis chemin de peyremiou 31880 la salvetat ST Gilles	<u></u> СНМ
LOT 3	C.V.C. 0581874716 37525.24@ht 45030.29@ttc	ALIBERT Le prieure Chemin de Lavernose 31410 longages	ALIBERT
LOT 4	Eclairage 0547745556 16824.10€ht 20188.52€ttc	INEOLED ZA Masquere 31220 Cazeres	ge Oved
LOT 5	Photovoltaïque 0547745555 199306ht	SOLAIREWATT ZA Masquere 31220 Cazeres	SOLAREWATT

La troisième phase est toujours prévue début 2019 pour la réalisation de la chaufferie bois, dont la livraison est prévue pour fin juin 2019, et devra desservir également la salle polyvalente et le futur restaurant scolaire, dont la livraison est prévue pour les vacances de la Toussaint 2019.

Les subventions qui nous ont été accordées pour cette 3^{ème} phase de travaux atteignent quasiment 80% de la valeur estimée du bâtiment proprement dit, avec le complément attribué par la Région. Il nous reste à évaluer le montant des travaux afférents aux réseaux de chaleur et aux sous-stations, et à constituer le dossier de demande de subvention complémentaire correspondant auprès de la Région. Le Permis de construire de cette phase de travaux a été déposé, et nous sommes en attente de son approbation.

Il est prévu d'implanter la chaufferie à côté du gymnase, selon vue ci-après. Elle a reçu l'aval de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) que nous avons rencontré. Le bardage horizontal aura le même aspect et la même couleur que celui du gymnase.



ÉTUDE DE FAISABILITÉ BOIS-ENERGIE :

Le Bureau d'Etudes BEST ENERGIES, qui a été chargé de cette étude par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de Haute-Garonne) a remis l'étude de faisabilité définitive au mois de mai dernier.

Quatre Maîtres d'Ouvrage sont concernés :

- la Commune de Lherm, pour le Groupe scolaire, la Salle Polyvalente (ou Dojo) et le futur Restaurant scolaire ;
- la Communauté de communes Cœur de Garonne, pour le Gymnase, qui lui a été transféré le 01/01/2018 ;
- le Conseil Départemental, pour le Collège Flora Tristan
- et le Groupe OMEGA, pour la Maison de Retraite EHPAD la Chêneraie.

Les conclusions de cette étude ont été présentées en Conseil Municipal lors de sa séance du 24 mai dernier (point 5), consultable sur le site de la Mairie.

Compte tenu de l'avancement de la phase 3 de Rénovation Energétique exposée ci-dessus, ce projet sera réalisé en 2 tranches :

- Une première tranche actuellement en cours d'élaboration, dont la demande de Permis de Construire a été déposée, et dont l'étude est en cours, qui ne concerne que les bâtiments communaux, et est donc un réseau dit « technique », en auto-consommation ;
- Et une deuxième tranche, qui concernera les bâtiments qui ne sont pas communaux : gymnase, maison de retraite et collège, et qui sera menée par le SDEHG (auquel la commune a transféré la compétence « réseaux de chaleur et de froid »), dont le réseau est dit « juridique » du fait qu'il y aura revente de chaleur. Un transfert de la première tranche au SDEHG devra être mise en œuvre, de telle manière que celui-ci puisse assumer l'ensemble de l'opération. La prise en compte de cette deuxième tranche devrait être validée au début de l'année prochaine, une fois que le SDEHG aura reçu l'accord de principe de chacun des Maîtres d'Ouvrage concernés.

Ces dossiers sont toujours suivis par la commission « Economies et Transition Energétique » qui est ouverte à tous les citoyens de la commune. Les comptes-rendus de cette commission sont consultables sur le site de la Mairie dans : La Vie Municipale / Délibérations et publications diverses. Rapports des commissions et publications diverses.

loël BRUSTON

| P4

En Bref

L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Point sur les travaux :

Depuis le transfert des compétences grands stades et enfance/ jeunesse, l'accessibilité des vestiaires du foot, du gymnase et du centre des loisirs est sous la responsabilité de la Communauté des Communes Cœur de Garonne.

Ainsi la commune a finalisé l'accessibilité de la Mairie, de la Médiathèque, de la salle du 3^{ème} âge, de la MJC et de l'aire de jeux du Prè Cahuzac.

En ce qui concerne la salle des fêtes, les travaux d'accessibilité à l'intérieur ont été réalisés aux vacances de la Toussaint 2018. Quant aux travaux extérieurs, ils auront lieu au 1er trimestre 2019, avec l'amélioration des problèmes d'étanchéité touchant la MJC et la mise à disposition de 4 places de stationnement supplémentaires dont 1 PMR.



Les travaux d'accessibilité concernant la mise en conformité des douches (vestiaires côté Dojo) et de la salle polyvalente ont été réalisé pendant les vacances de la Toussaint 2018. Ils seront complétés au plus tard au 1^{er} trimestre 2019 par la mise en place de la signalétique manquante, ainsi que par la réalisation de la place de parking PMR.

L'accessibilité du groupe scolaire, pour le plus gros des travaux se fera en juillet 2019, puisque la commune profite de la mise en accessibilité des accès et des cheminements pour améliorer de façon significative la cour de l'école élémentaire. Les travaux à l'intérieur du groupe scolaire, notamment la mise aux normes des sanitaires et l'ensemble de la signalétique se feront au cours de l'année 2019.

Fatiha SOBIERAJEWICZ



STOP À L'AFFICHAGE SAUVAGE

L'affichage sauvage est un phénomène de plus en plus envahissant pour les communes Cette pratique est dégradante pour notre village et parfois entraîne des dépenses pour enlever les affiches posées n'importe où (mobilier urbain, panneaux...)

Qu'est-ce que l'affichage sauvage? C'est tout l'affichage pratiqué en dehors

C'est tout l'affichage pratiqué en dehors des panneaux de libre expression ou d'emplacements réglementés (panneaux publicitaires). Il s'agit par exemple d'affiches

L'affichage sauvage est un phénomène de apposées sur des murs, des candélabres, plus en plus envahissant pour les communes des panneaux de signalisation ou de cette pratique est dégradante pour notre règlementation routière, etc.

Désormais, les employés communaux retireront toutes les affiches qui auront été posées à l'exception de l'affichage autorisé par Monsieur le Maire, qui concerne les manifestations de la commune. Nous vous invitons à nous signaler ou à retirer vous même toutes les affiches concernant des cirques, vide-maisons, vente de matelas, constructeurs de maisons, etc.



En Bref

COUP DE GUEULE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES!

Nos points d'apport volontaire dédiés à la collecte du tri sélectif, du verre ou des vêtements ne sont pas des décharges. Il est strictement interdit de déposer des encombrants au pied de ces conteneurs.

Tout dépôt hors des conteneurs est strictement interdit sous peine d'amende (Art. R63 I - I et R635-8 du code pénal). Les encombrants doivent être déposés à la déchetterie de Rieumes.

Nous sommes très vigilants face à ces comportements intolérables. D'ailleurs en 2018, plusieurs contrevenants ont déjà été priés de venir récupérer leurs détritus sous peine de recevoir une amende de 1500 €. Étrangement, les individus contactés sont tous venus dans l'heure pour nettoyer le site. Ces comportements sont causés par une poignée d'individus qui méprise les règles, la très grande majorité des citoyens adoptant une attitude exemplaire. Cependant, nos employés consacrent près de 3 heures hebdomadaires à collecter les déchets divers et variés entreposés de manière sauvage et cela entraine de multiples aller-retours en camion vers la déchèterie. C'est un véritable gaspillage de temps et d'argent public.



ZONE DE DÉPOSE-MINUTE SUR LE PARKING DES ÉCOLES

Après plusieurs mois d'expérimentation, la zone dépose-minute testée devant le groupe scolaire a apporté une amélioration significative aux conditions de circulation. De ce fait, la municipalité a décidé de pérenniser cet aménagement en réalisant un aménagement neuf et de procéder à la reprise de l'ensemble des marquages au sol du parking. Le montant des travaux, 14 000 €TTC, a été financé par le budget communal, la Communauté de Communes Cœur de Garonne n'étant pas en mesure d'étudier ce projet de manière suffisamment rapide.







INTERNET

Lherm passe à la vitesse superieure Depuis juillet 2018, la quasi totalité de la commune bénéficie d'un

Depuis juillet 2018, la quasi totalité de la commune bénéficie d'un débit internet significativement amélioré grâce aux deux sous-répartiteurs mis en service. La municipalité participe désormais activement au réunions de travail avec la société « Fibre 31 » (groupe Altitude infrastructure) qui apporteront la Fibre Optique (FTTH) à la totalité des Lhermois.

De juin 2019 à mai 2020, ce sont les habitants tout proches de St-Clar-de-Rivière qui en bénéficieront en priorité. Ensuite, de juin 2020 à mai 2021, les quartiers Branas et Salères seront à leur tour concernés.

Enfin, la majeure partie du territoire de Lherm accueillera la Fibre Optique de juin 2021 à mai 2022.

En Bref

LHERM SANS PESTICIDES



Depuis le 1^{er} janvier 2017
La loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques. C'est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, sur l'environnement et la biodiversité.

Il existe plusieurs sortes de pesticides :

- les herbicides, contre les mauvaises herbes.
- les insecticides, contre les insectes,
- les fongicides, contre les maladies dues aux champignons.

20 MILLIONS de jardiniers amateurs

70 000 TONNES de matières actives commercialisées chaque année

5 000 TONNES utilisées dans les espaces végétalisés et les infrastructures

La commune de Lherm

A engagé la transition vers le zéro phyto. Mais cette transition vers de nouvelles habitudes ne peut se faire d'un coup par de simples substitutions techniques qui augmenteraient les coûts de gestion. Dans un premier temps, des espaces engazonnés ont été traités de manière à permettre l'intégration de végétations spontanées (prairies fleuries). Puis, avec l'appui technique du FREDON (Fédération REgionale De lutte contre les Organismes Nuisibles), un diagnostic, une cartographie des zones à risque et un ensemble de préconisations ont été rassemblés dans un document : le plan de désherbage qui devient un outil d'aide à la décision. La commune a pu ensuite faire l'acquisition de matériel d'entretien alternatif. Nous avons bénéficié d'une aide financière de l'Agence de l'Eau à hauteur de 70% du montant des dépenses pour ces deux étapes :

- 3 600 € pour le plan de désherbage (70% de subvention)
- 36 090 € pour le matériel alternatif (50% de subvention. Un dossier complémentaire de subvention est en cours).

Ce passage au zéro phyto a été possible grâce à l'engagement des élus et à l'adhésion de notre équipe technique. N'oublions pas que ce changement est difficile à admettre pour les techniciens, il est une remise en cause de leur façon habituelle de travailler et un temps d'adaptation est nécessaire. La météo fortement pluvieuse de ce printemps a également compliqué le travail de nos agents.

La mise en place du zéro phyto doit encore évoluer dans les mois et les années à venir : gestion différenciée des espaces pour adapter le niveau technique d'entretien en fonction de leur usage, choix des végétaux et recours aux méthodes de biocontrôle.

Nouvelle image de la ville

Pour un grand nombre d'entre nous, la présence de plantes ordinaires au pied des arbres ou sur les trottoirs évoque le manque d'entretien. Avec le temps, il faudra intégrer une nouvelle représentation de la nature et accepter la présence d'herbes dans un espace public à la végétation moins maîtrisée et plus sauvage.

Vous pouvez remarquer au gré de vos déplacement ce petit panneau qui rappelle la démarche de la commune.



Et pour le particulier

En s'engageant ainsi dans la démarche les collectivités deviennent d'excellentes ambassadrices pour montrer le chemin aux citoyens. En effet, les particuliers sont également concernés par la loi :

- Depuis le 1^{er} janvier 2017 la vente en libre service n'est plus
- Au 1er janvier 2019, la vente et l'usage de ces produits seront interdits aux particuliers. Seul un arrêté ministériel ou préfectoral pourra autoriser un traitement en cas de danger sanitaire.

En Bref

LES RENCONTRE **CITOYENNES:** LA SUITE...



Première constatation : malgré un désintérêt apparent de la chose publique, il existe chez bon nombre de citoyens, un réel désir de participer à la construction et à la vie de la cité.

Deuxième constatation : les décisions sont plus efficaces et légitimes quand elles sont précédées d'échanges et de débats.

La collectivité, quant à elle, souhaitait mettre en place des conditions de dialogue, de conversation civile en évitant les outils habituels que sont les recueils de doléances, les réunions publiques ou les consultations. Ces habitudes restent utiles mais ont montré leurs limites. Elles permettent aux élus au mieux, d'identifier les soucis ponctuels du citoyen et d'assurer la transparence, au pire de faire valider des décisions déjà prises.

Il faut donc créer des opportunités pour échanger, recueillir les avis et les propositions de chacun. Le souhait des élus étant que ces moments deviennent de véritables exercices d'écoute réciproques et non pas de simples confrontations, avec l'espoir que des propositions prennent forme et débouchent sur de vrais projets.

Après la soirée de démarrage du 30 mars 2018 et ses résultats, publiés dans le numéro 65 de l'Écho de Lherm, où en sont les groupes de travail?

Les groupes restent vivants. Il est possible et très souhaité de voir le plus de lhermois possible rejoindre ces groupes pour proposer, débattre, voter et établir des priorités.

Certains ateliers ont démarré, les comptes rendus sont publiés au fur et à mesure sur le site de la commune : mairie-lherm.fr.

Venez rejoindre les participants en contactant la mairie. Un tableau est à la disposition à l'accueil pour vous inscrire. Vous pouvez également envoyer des messages à cette adresse :

@ rencitlherm@gmail.com

À TRÈS BIENTÔT!

PETIT POINT SUR LA RÉVISION DU PLU

de la commune de Lherm

Le Conseil Municipal du 25 octobre 2018 a pris la délibération d'arrêt du projet du PLU.

La procédure de révision a été engagée en juin 2015 afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et de mettre en compatibilité le PLU de la commune avec le

L'un des enjeux majeur a été de limiter l'impact de l'urbanisation sur l'activité agricole par une réduction de la consommation d'espace, notamment en privilégiant le comblement des espaces non bâtis dans l'enveloppe urbaine.

Ce projet a nécessité de nombreuses réunions de travail avec le bureau d'étude Artelia, les élus, les collectivités, l'état, les prestataires de services...





Un registre a été mis à la disposition du public tout au long de la procédure, 2 réunions publiques organisées, le PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) affiché, des articles dans le journal local de la Dépêche ainsi que dans le journal municipal...afin que les Ihermois puissent s'exprimer sur les orientations choisies. Un numéro spécial a été distribué à la population en mars 2018 afin de rappeler la procédure du PLU, les orientations du PADD, la définition des zones d'un PLU ainsi que le calendrier prévisionnel.

Ainsi, l'arrêt du PLU et le bilan de concertation sont des étapes importanttes dans la procédure de révision du PLU, puisque le projet ne pourra plus être modifié. Il est ensuite mis à la disposition des citoyens pour consultation, et notifié aux personnes publiques associées pour recueillir leurs avis durant 3 mois.

En principe, début février le commissaire enquêteur sera nommé par le tribunal administratif, et l'enquête publique pourra se tenir de mi-février à mi-mars. Durant ce mois, les lhermois pourront ainsi rencontrer le commissaire enquêteur pour présenter leurs doléances. Ensuite, il y a un délai de traitement par le commissaire enquêteur des différentes observations faites avant l'approbation définitive début d'été 2019.

P9

P8

Enfance





DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE R. CASSIN

Cette année, retour à la semaine de 4 jours pour les élèves des D'autres sorties se profilent comme une sortie au cinéma de Muret. écoles de la commune de LHERM.

La structure de l'école maternelle a peu changé :

2 classes de Grande Section :

23 élèves pour Mme HENRIQUES

24 élèves pour Mme DORE

I classe de Moyenne Section :

29 élèves pour M. COMBRES

I classe de Petite et Moyenne Section :

24 élèves pour Mmes MAYMAT et BERTON

I classe de Petite Section :

28 élèves pour Mmes ELIE et SCHULTE

Soit un total de 128 élèves avec 2 arrivées prévues sous peu.

Les enseignants sont accompagnés de Mmes BOEY Céline, CAMBOURNAC Christelle, JOURDA Marie-Ange, LEMOIGNE Sylvie et MARTY Nadine.

La direction reste assurée par Nathalie SCHULTE.

Cette année, les enfants profitent pleinement du nouvel aménagement de la cour. La mise en place de gazon synthétique permet d'éviter la boue sur les vêtements mais aussi dans l'école.

L'école maternelle est entrée dans l'ère numérique depuis l'année dernière avec l'utilisation pédagogique d'ordinateurs, tablettes mais aussi vidéoprojecteurs au service des apprentissages.

Cette année, va également voir la mise en œuvre du nouveau projet d'école basé sur la Citoyenneté, l'écocitoyenneté et le développement durable.

Enfin, chaque classe organise des projets pour cette année scolaire :

- Les classes de Grande Section devraient partir en séjour sur le thème du cirque au mois de juin 2019 à Aspet.
- La classe de Moyenne Section assistera à une représentation de l'orchestre du Capitole à la halle aux grains dans un premier temps.
- Les classes de PS et PS/MS ont déjà fait une sortie « cueillette de pommes » et réalisé de la compote, du jus de pommes dans le cadre de la semaine du goût.

Un spectacle sera proposé aux élèves au mois de décembre. Il s'intitule « La pêche aux sons ».

Toutes ces sorties, activités, spectacles sont financés grâce aux participations des parents à la coopérative scolaire, aux dons de l'association « Les Lherminots » et à la participation de la Mairie.

Les séjours des classes de Grande Section ont également bénéficié de dons de commerçants, artisans de la commune que nous remercions vivement pour leur soutien.

L'équipe pédagogique



Enfance

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE LHERM

continue de s'investir dans des actions caritatives !

Lors du forum des associations le Samedi 8 Septembre 2018, nous avons organisé la vente de crêpes au profit de l'association « Hôpital Sourire » qui aide les patients les plus fragiles (enfants, adolescents, personnes âgées...) hospitalisés au CHU de Toulouse, à surmonter l'épreuve de la maladie. Monsieur Galy représentant de l'association à Muret est venu sur le stand nous encourager. Nous avons récolté 120 €. Le samedi 10 Novembre 2018 nous lui avons remis ce montant à la mairie et il nous a parlé des différentes actions que mène cette association. Nous remercions tous les participants qui répondent présents à nos différentes initiatives. D'autres projets sont à en cours.



APPEL À CANDIDATURE

pour le prochain conseil municipal des jeunes!



Le mandat du conseil municipal des jeunes se termine fin lanvier 2019. Nous recherchons des jeunes Lhermois du CMI à la 3ème pour se porter candidats.

Tu es motivé, tu as des projets ? Rejoins le CMJ de Lherm. Dépose ta candidature avant le 15 Janvier 2019 à la Mairie de Lherm ou envoie la par mail : @ Ihermenfancejeunesse@gmail.com

Tu as des questions sur le CMJ? N'hésite pas à les poser par mail.

Conseil Municipal des Jeunes de Lherm

JEU D'ÉCHECS

2018 a été une année historique pour le club du collège Flora TRISTAN de LHERM qui a conservé pour la 4^{ème} année le titre tant convoité de Champion de la Haute-Garonne. Seuls les collèges Pierre de Fermat et Clémence Isaure de Toulouse avaient gagné

les élèves volontaires Rois et des Reines.





Palmarès du Tournoi Open du collège 2018 :

- I er Mathieu BRIANÇON
- 5^{ème} Quentin BERTORA
- 2^{ème} Pierre Louis GARINOT
- 3^{ème} Alexis TAILLARDAT
- 4ème Alexandre CREUZÉ
- 7^{ème} Benoit PIGNOLO...

Bravo à nos ieunes qui font connaître LHERM dans les différents lieux

Vie associative et sportive

MJC LHERM

Un Botéro est né dans le parc de l'accueil de loisirs!

Parmi les nombreux projets réalisés l'été dernier sur le thème des couleurs, on peut citer l'incontournable sculpture qui a vu le jour au bout de deux mois d'investissement des enfants. Vous pouvez admirer cette réalisation collective dans le style de BOTÉRO à l'entrée de l'accueil de loisirs.



Durant les vacances d'automne, les enfants ont été invités à passer quinze jours dans le château de Poudlart avec Harry Potter et ses amis. Pendant ce temps, les jeunes de l'espace jeunes sont partis à la découverte de Paris séjour organisé en partenariat avec la MJC de Rieumes.

Au-delà d'un simple mode de garde, L'équipe d'animation s'évertue à faire rêver vos enfants, les faire créer et s'impliquer dans des projets divers et variés. Elle peut offrir cette qualité d'animation notamment grâce à la mise à disposition de divers locaux (accueil de loisirs, école et salles annexes) et au soutien de la commune et de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

Dessine-moi une chanson!

Contacts

MJC LHERM

6 05 61 56 02 32

www.mjclherm.fr

@ accueilmiclherm@orange.fr

Un projet avec les artistes Pierre et Vincent a vu le jour au cours du dernier trimestre 2018. Durant toute cette période, le duo « Pierre et Vincent » auteurs, compositeurs et chanteurs et Yannick, illustrateur sont intervenus auprès d'un groupe de jeunes Lhermois.

Ils ont initié les enfants à l'écriture et l'illustration d'une chanson sur le thème de Noël intitulé : « le voyage tumultueux du Père Noël ». Cette réalisation a été présentée en clôture du spectacle « Dessine moi une chanson » de Pierre et Vincent à l'occasion du marché de Noël le vendredi 14 décembre.

Gospel Factory

Gospel Factory est un atelier de chants a cappella, un travail sur l'écoute, le rythme, la présence, qui nous amène à partager des moments d'énergie et d'émotions. Cet atelier est proposé dans le cadre des ateliers de musique de la MJC Lherm. Les répétitions sont placées sous le signe de la détente, de la bonne humeur, nécessaires pour chanter en plénitude et surtout y prendre plaisir... pour transmettre au public notre joie de vivre!



N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

A vos agendas :

- 26/01 Théâtre
- 23/03 Carnaval
- 13/04 Sport en Famille
- 17/05 Assemblée Générale de la MIC
- 19/05 Vide-Greniers

Horaires d'ouverture du secrétariat :

• 24/05 Balade Contée/ observation des étoiles et nuit sous tentes

- 14/06 Théâtre
- 15/06 Audition de musique
- 29/06 Rock and Plaid/ spectacle ALAE/théâtre



Vie associative et sportive

COMITÉ DES FÊTES

La fête s'est déroulée du 21 au 24 juin 2018.

Dès le jeudi soir, les festivités ont démarré par la fête de la musique. La halle et la scène mobile se sont vues investir par plusieurs groupes de musique venus interpréter leur répertoire devant un public venu en nombre.

Vendredi, la soirée mousse animée par DI Mevent a bien rafraichi les plus petits comme les grands...

Le repas du samedi soir animé par les bandas « LOS PAGAILLOUS » a rassemblé plus de 200 personnes. La soirée s'est poursuivie par la représentation de l'orchestre JAM CITY. L'ensemble des Lhermois présent a pris part à la descente aux flambeaux pour assister au feu d'artifice tiré depuis le stade.

Le dépôt de gerbe a lieu le dimanche matin. Le concours de pétanque familial et la remise des prix des maisons fleuries ont rythmé l'après-midi. Puis les commerçants lhermois ont ensuite servi l'apéritif dans un ambiance conviviale avant que le groupe Kakofonix n'anime la dernière soirée.









Pour la saison 2018/2019, nous vous proposerons les manifestations suivantes :

- 31/10/2018: Halloween en association avec les Lherminots
- 02/12/2018 : Thé dansant
- 14/12/2018 : Marché de noël en association avec les commerçants, les Lherminots et la MJC
- 16/03/2019 : Fête de la Saint Patrick
- 21/04/2019 : Chasse aux œufs
- 05/05/2019 : Vide grenier du comité des fêtes
- 21, 22 et 23/06/2019 : Fête Locale

LES LHERMINOTS

80 familles adhérentes.

participent aux conseils d'école et à diverses commissions municipales, permettant ainsi de défendre les intérêts des enfants et d'informer tous les parents sur la vie des écoles.

Nous proposons également des animations à accès gratuit (Halloween, Kermesses) ou nous participons, avec d'autres associations, aux manifestations du village (Marché de Noël, Carnaval). Nous apportons notre soutien aux actions qui peuvent être organisées par les enseignants ou des parents dans le cadre de projets de classes.

Voici la composition du bureau pour cette année scolaire 2018-2019 :

- Gaëlle Sanchez Combier (Secrétaire)
- Isabelle Henriques, Erika Belis, Séverine Duphil (Membres actifs)

Nous remercions par avance tous les parents bénévoles qui l'apport de pâtisseries. Car sans eux elles ne pourraient pas

Contacts

la vie des écoles ou nos animations :

@ leslherminots@yahoo.com

leslherminots.e-monsite.com

ou sur Facebook : f Les Lherminots



Vie associative et sportive

LE GUIDON LHERMOIS

Ne se laisse pas endormir

Il roule, il roule sur toutes les régions. Voici ci-après toutes les épreuves que nous avons organisées et celles auxquelles nous avons participé.

Épreuves organisées par le club :

- Le point café en janvier où une centaine de cyclos est venue
- La traditionnelle randonnée en mai qui à réuni 433 cyclos, 27 clubs toutes fédérations confondues sont venus
- La randonnée féminine au départ de Lherm en mai a réuni 30 participants

Épreuves auxquelles nous avons participé :

- La semaine fédérale en juin à Vers dans le Lot
- Une semaine en Alsace
- Bordeaux/Pampelune
- Les cyclosportives : l'ardéchoise, l'Ariégeoise, la Castraise

Sans oublier les randonnées organisées par les clubs environnants chaque dimanche où nous participons.

Au forum des associations en septembre, nous avons installé un stand, quelques contrats ont été établis.

L'école de vélo prend de l'essor, c'est maintenant 10 enfants qui participent aux cours le mercredi sous l'œil attentif des instructeurs et nous souhaitons qu'ils soient de futurs bons cyclistes.













6 06 87 56 96 73

LA COMPAGNIE AINSI DANSE



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE Un nouveau souffle pour l'ACCA de Lherm saison 2018-2019 Président : André CARDOSO Vice-Président : Alain BELMONTE Secrétaire : Christian VALERA Trésorier : Alain BERGES Membres actifs: lean-lacques CARON. Patrick COURTADE, Alain DENARDI, Francis FABRE, Serge NAUDY Louvetier: lean-Francois CHEVALOT au Président au **6** 06 67 27 94 56

LES FRIPOUILLES

« Les Fripouilles », association des assistantes maternelles de Lherm a maintenant 12 ans. Elle est composée de 9 nounous qui se réunissent quatre fois par semaine pour proposer diverses activités ludiques et éducatives aux enfants.

Le premier semestre 2018 a été créatif et épanouissant pour les enfants et leurs nounous tant au niveau émotionnel que récréatif :

- Tous les lundis : Éveil musical avec Christine Lagrange, chanteuse et musicienne professionnelle
- Tous les mardis : Activités ludiques proposées par le Relais d'Assistantes Maternelles
- Un jeudi sur deux : gymnastique au dojo pour proposer diverses activités physiques aux enfants et ainsi développer leur motricité dans un lieu sécurisé
- Tous les vendredis : nous proposons des animations autour des temps forts de l'année :
 - Chasse aux œufs de Pâques
 - Création de petits présents pour les fêtes des mamans et des papas
 - Carnaval : goûter et défilé dans les rue du village
 - Fête autour des anniversaires des Fripouilles nées dans le mois
 - Création des costumes par les enfants pour le spectacle de

La fin du semestre a été riche en émotions et découvertes : avec le spectacle d'éveil musical qui a eu lieu le 8 juin avec pour thème cette année: Les Fripouilles autour du monde (en présence des parents et des familles de chacun), la visite du zoo de Plaisance du Touch pour découvrir les animaux du monde ainsi que la visite de la ferme associative Losté à Poucharramet (éveil sensoriel, jardinage, jeux extérieurs...).



Vie associative et sportive











Contacts

www.lesnounousdelherm.wifeo.com

Sophie | ORDANA : 6 06 18 21 79 25

SORTIE D'AUTOMNE DES CHEVEUX D'ARGENT

Départ à 4h45 vers les plaines d'Alsace, nous arrivons à Ostheim en fin d'après-midi et nous posons nos valises « Au nid des cigognes ». Après un copieux petit déjeuner nous commençons notre périple par la visite guidée de Kaysersberg belle ville encore bordée de remparts, Riquewihr joyau de l'alsace Hunawihr village viticole qui abrite depuis toujours les cultes protestant et catholique, ensuite visite du centre de réintroduction des cigognes et des loutres. Strasbourg avec sa cathédrale et son horloge astronomique ; puis



nous dirigeons vers Obernai, le mont Sainte Odile montagne sacrée. Une petite escapade en Allemagne nous a permis de faire une balade en bateau sur le lac Titisee et de visiter Fribourg, la cathédrale St Peter est un chef d'œuvre de style baroque rococo. La route des crêtes, les Vosges d'où l'on peut admirer de magnifiques panoramas sur une campagne baignée par un soleil radieux. Nous terminons le séjour par la découverte de Colmar avec ses zones pittoresques et sa « petite Venise ». Après la visite guidée du château du Haut Koenigsbourg, petit arrêt à Ribeauvillé, toujours émerveillés devant ces balcons fleuris et ces maisons à colombage dont les toits parsemés de « chiens assis » sont souvent recouverts de tuiles en faïences vertes et ocre. Nous rentrons au bercail la tête pleine de souvenirs, toujours dans une ambiance gaie et amicale.

Les voyages sont ouverts à tous et le club vous accueillera cordialement, si vous voulez nous rejoindre il suffit de prendre contact auprès de :

André SCHMITT 406 88 95 95 34 Robert | OSSE **60 56 11 03**

I PI4 PI5

Vie associative et sportive

ALAC

Derniers jour de guerre avant la paix

Sur le front de la Meuse, la guerre continue. Le commandant Charles de Berterèche de Menditte a ordre de franchir la Meuse. A la tête de ses troupes, il va mener une ultime bataille brutale et sanglante. Le soldat de l'ère classe Augustin Trébuchon, estafette de la 9ème compagnie, titulaire de la Croix de Guerre, tué à 10 heures 50 d'une balle dans la tête alors qu'il était porteur d'un dernier message pour son capitaine, a été le dernier mort de la Première Guerre mondiale dans le secteur. Mais, officiellement, il sera déclaré mort à Vrigne-Meuse le 10 novembre 1918 à 10 heures du matin. Dans la poche de résistance tenue par le 415 ème RI au nord de la Meuse, ce fut le soldat Delalucque qui eut l'honneur de sonner le « cessez-le-feu » à Il heures précises. Les pertes subies par les formations engagées par la 163^{ème} division dans l'opération de franchissement de la Meuse et de conquête d'une tête de pont, au cours des journées des 9, 10 et 11 novembre 1918, furent de 96 tués, et 198 blessés pour le 415 ème RI. Ces pertes sont les dernières de la Grande Guerre.

La journée du 11 novembre 1918

Le message du maréchal Foch annonçant la fin de la guerre fut transmis par télégraphe aux commandants en chef des différentes armées alliées le 11 novembre à 5 heures 15 : « Les hostilités sont arrêtées sur tout le front, à partir du 11 novembre, 11 heures (heure française). Les troupes alliées ne dépasseront pas, jusqu'à nouvel ordre, la ligne atteinte à cette date et à cette heure ».

Cet ordre fut retransmis par le général Boichut aux régiments de la division à 7 heures 15, accompagné de consignes particulières de prudence auxquelles le colonel Petitdemange jugea utile de rajouter quelques recommandations supplémentaires pour que « les hommes mettent leur mouchoir au bout de leur fusil (...) et crient

en chœur et de toutes leurs forces "Vive la France!" et chantent La Marseillaise (...). On ne fraternisera pas avec l'ennemi ».

Notes du Commandant de Menditte sur la journée du 11 novembre 1918

À 6 heures 30 circule le bruit de l'armistice.

À 8 heures 30, l'avis est officiel. le fais passer la bonne nouvelle au régiment et on attend.

... 10 heures 45, les obus allemands tombent encore sur le village. 10 heures 57, la mitrailleuse tire encore.

II heures, un de mes clairons sonne « Cessez-le-feu », « Levezvous » puis « Au drapeau ».

Les autres clairons répètent. La Marseillaise monte dans le lointain. Des cris de joie et les cris plus éloignés des Boches qui sortent de leurs trous et veulent fraterniser. Quelle joie et quelle émotion... Il fait un temps merveilleux... Et c'est un dimanche...





Programme premier semestre 2019

- Samedi 26 janvier 2019 : Assemblée générale de l'ALAC -10h00 – salle du 3^{ème} âge.
- Mardi 19 mars 2019: hommage aux morts de la Guerre d'Algérie
- Mercredi 8 mai 2019: cérémonie commémorative Victoire 8 Mai 1945 et hommage aux morts de la Guerre 1939/1945.

TENNIS CLUB DE LHERM

- 107 licenciés (64 de moins de 18 ans et 43 adultes).
- Une école de Tennis + de 60 enfants encadrée par un professeur Diplômé d'Etat.
- Des cours adultes.
- Un tournoi interne Dames et Messieurs ouvert à tous ses adhérents d'octobre à décembre.
- Un tournoi Open avec plus de 80 participants est organisée pendant les vacances de Pâques sur trois semaines.



- « La Fête du Tennis » organisée pendant le tournoi de Roland Garros ouvert à tous pour une initiation sur une journée.
- Des rencontres par équipes (+ de 20) tout au long de l'année dans différents challenges départementaux et régionaux Dames et Messieurs dans plusieurs catégories d'âges.
- L'équipe des 15/16 ans, composée de Rémi AGUILA, Louis BOUGET et Iulien MARTIN, Vaingueur du Challenge Édouard Touquet. Louis BOUGET et Rémi AGUILA ont atteint les demi-finales pour l'un et les quarts de finale pour l'autre en championnat départemental Individuel de leur catégorie. Félicitations à eux!
- loueur dédutant ou confirmé.

Si vous souhaitez participer à tous ces évènements, n'hésitez plus ! rejoignez-nous!



Contacts

Pour tous renseignements au **6** 06 37 87 94 33

f Tennis Club Lherm Officiel

Recherche joueuses et joueurs adultes pour compétitions.

BÉRETS NOIRS

Vie associative et sportive

Notre association a vu le jour en avril 2013.

Il s'agit d'un groupe de bikers dont le but est tout d'abord de se réunir pour le plaisir de faire de bonnes balades entre amis et de participer à de nombreuses manifestations qu'elles soient festives ou caritatives.

Étant un petit groupe et n'ayant pas de subventions assez importantes, nous ne pouvons pas nous permettre pour l'instant d'organiser par nous même et donc nous nous efforçons d'aider par des baptêmes de moto toute association dont le but est d'aider les personnes ou les animaux en difficulté :

- Téléthon (notre dernier à St Lys en décembre 2017)
- Les Restos du Cœur (Père Noël des motards en décembre 2017)
- Refuges pour animaux (à venir)
- En 2018 nous avons aidé une association qui œuvrait pour une petite fille handicapée : Hélia marchera

Nous sommes donc ouverts à toutes propositions dans ce sens.







Président : M. Baconnais Patrick 6 06 13 79 17 58 Vice Président : M. Gras Stéphan 4 06 59 16 06 55

@ patrick.baconnais02 | 6@orange.fr

🔇 www.lesberetsnoirs.com

MANIVELLES **OCCITANES**

Une partie des activités de « Manivelles Occitanes » durant l'année 2018 :





ASSOCIATION MANIVELLES OCCITANES

Bernard Taillefer **4 06 10 16 16 03** @ manivelles.occitanes@orange.fr

manivelles-occitanes.fr







PI7

Santé et Nouveaux

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2018-2019

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière se déroule du 6 octobre 2018 au 31 janvier 2019. Le point sur les nouveautés de la campagne, les vaccins disponibles, le dispositif mis en place et les modalités pratiques.

Un parcours de vaccination simplifié pour tous les adultes éligibles à la vaccination (NOUVEAU)



Dans le cadre de l'élargissement de l'offre vaccinale et de la simplification du parcours, la Haute Autorité de santé (HAS) s'est prononcée, dans un avis du 25 juillet 2018, en faveur de l'harmonisation des compétences des différents professionnels de santé impliqués dans la vaccination contre la grippe (pharmaciens, infirmiers, sages-femmes).

Dès cette campagne, toutes les personnes majeures éligibles à la vaccination, qu'elles aient ou non déjà été vaccinées précédemment, peuvent retirer leur vaccin à la pharmacie sur présentation de leur bon de prise en charge et se faire vacciner par le professionnel de leur choix : infirmier, médecin, sage-femme (pour les femmes enceintes et l'entourage du nourrisson) et, dans 4 régions expérimentatrices (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Hauts-de-France), par un pharmacien.

La prescription préalable du médecin reste nécessaire pour les patients de moins de 18 ans.

Les personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure ne sont pas éligibles à la vaccination directe par un infirmier ou un pharmacien.

« Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver » L'Assurance Maladie renforce sa campagne de communication avec

L'Assurance Maladie renforce sa campagne de communication avec la signature « Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver ». Elle positionne la vaccination comme le premier geste de protection contre la grippe et souligne l'importance des mesures barrières, compléments indispensables à la vaccination.

Personnes pouvant bénéficier de la gratuité du vaccin

La stratégie vaccinale vise à protéger les populations les plus exposées aux risques de complications graves en cas de grippe. Il s'agit essentiellement :

- des personnes âgées de 65 ans et plus, ou atteintes de certaines maladies chroniques ;
- des femmes enceintes :
- des personnes obèses ;
- de l'entourage des nourrissons à risque de grippe grave.

Nouveaux professionnels

ESPACE SARDELIS

Salle de réception pour vos évènements associatifs, professionnels ou familiaux en semaine ou week-end.

- 104 chemin de Sardelis 31600 LHERM
- **6** 06 11 55 92 45 **6** 06 17 06 35 23
- @ espace.sardelis@gmail.com
- f @espace.sardelis

GÉRARD COUZINIER Massage de bien-être

- Soins énergétiques • 06 51 25 38 76
- @ gerard.couzinier@free.fr
 Solio-energeticien.jimdo.com
- f @bioenergeticien

LES CLICS DE MANICK

Photographe : mariage, grossesse, bébé, enfant

- **4** 07 81 11 68 93
- @ photographe@lesclicsdemanick.com
- lesclicsdemanick.com
- f @LesclicsDeManick3 |



Massage de bien-être Soins énergétiques Couzinier Gérard 711. 06 51 25 38 76 31600 Yerm

Patrimoine et paroisse

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE DE LHERM

Plein succès une fois de plus pour les 35^{ème} "J.E.P.", tant en quantité de visiteurs qu'en qualité. Les enfants en bas âges sont d'une curiosité insatiable!

La majorité des adultes de tous âges qui choisissent la visite commentée se distinguent souvent par leur érudition. Les échanges sont fructueux de part et d'autre. Depuis 40 ans, bien avant la fondation des Journées du Patrimoine, nous avons constaté que certains reviennent plusieurs années après, avec des amis et/ou des enfants qui ont grandit. Samedi matin Caroline Foret est venu avec cinq adolescents pour une visite guidée. Théo 15 ans, 1er à gauche sur la photo, a assuré l'accueil et commenté la visite de la chapelle castrale du 15ème siècle. Est-ce une partie de la relève tant attendue ? Les commentaires sur le cahier d'appréciations sont élogieux et témoignent du rayonnement de Lherm. Le public vient des communes environnantes par les panneaux et les affiches mais aussi de beaucoup plus loin par la Dépêche. Les visiteurs sont très sensibles à ce que se soit des jeunes qui décrivent l'histoire de notre belle église Saint André ainsi que tout ce qui l'a précédée localement, depuis le premier castrum romain, celui du seigneur Roger, la sauveté de l'abbaye de Lézat, la petite église Sainte Marie jusqu'à l'église Saint André actuelle qui a profité des embellissements successifs du 16^{ème} jusqu'au 19^{ème} siècle. Nous l'avons déjà constaté l'an passé avec les jeunes du Conseil Municipal de Jeunes. Nous partons de la 2^{ème} naissance des Pyrénées, 500 millions d'années après la l'ère, ce qui à donné l'émergence des plateaux, dont Lherm. Nous continuons par l'occupation des Volques-Tectosages, puis celle des romains. La victoire de Toulouse en 730 contre les arabes avant



celle de 732 à Poitiers, la création des comtés par Charlemagne au lendemain de la bataille de Roncevaux, pour garder les frontières. La féodalité avec la chapelle castrale du 15 ème siècle du château fort cité plus haut, les restes du castrum, la sauveté de l'abbaye de Lézat et ses ermites, d'où le nom de Lherm, pour accueillir les serfs fuyant le servage féodal. Enfin les siècles suivants nous ont offert notre belle église actuelle avec les magnifiques voûtes des quatre frères Pédoya. C'étaient des ariégeois immigrés d'Italie qui travaillaient au pochoir.

Les bonnes volontés sont les biens venues pour la suite :

℃ 06 30 56 13 49 ou @ loubinouxbernard@gmail.com

Vous pouvez également vous inscrire auprès de Madame BOYÉ en mairie, au sein de la commission municipale culturelle en cours de constitution ou auprès de Johanna à la médiathèque.

J-P.B. Loubinoux

ASSOCIATION PAROISSE SAINT ANDRÉ DE LHERM

Agenda 1º semestre 2019

• Carême : du mercredi 6 mars (Cendres) au samedi 20 avril

Pâques : dimanche 21 avril
Ascension : 30 mai

Pentecôte: 9 juin

- Pour recevoir directement « Partage », le bulletin hebdomadaire d'informations de la paroisse, merci de communiquer votre adresse mail par SMS.
- ➤ Le catéchisme a lieu tous les samedis de 10h00 à 12h00. Les rassemblements des jeunes seront programmés en cours d'année. Renseignements auprès de madame Joëlle Gigo-Charron : ► 06 10 21 11 66
- Ouverture de la chapelle Notre Dame du Bout du Pont :

 Il février, 25 mars et tous les jours du mois de mai sauf le dimanche.

Denier de l'Église

Si vous souhaitez soutenir l'Église (salaire des prêtres, formation des jeunes prêtres, aide aux prêtres âgés, salaires des employés...), vous pouvez adresser votre don par chèque (libellé à l'ordre de « ADT Paroisse de Lherm »). Un reçu fiscal sera envoyé à l'adresse figurant sur le chèque. Merci d'avance.

Contacts

Diacre: Daniel Hurez (Lherm)

6 06 60 58 63 97

Curé : Jean-Claude Vasseur (Saint-Lys)

6 06 07 84 44 95

PI8 PI9

Un passionné nous raconte

LA SERREUILLE, EMBLÉMATIQUE CHÂTEAU ET SON HISTOIRE

Vasque Château Serreuille

Situé à environ I km de la Pielle, direction St Orens, il apparaît à notre droite, fièrement dressé juste au bas flanc du coteau. Une superbe allée de muriers nous conduit jusqu'à sa cour et son entrée nord.

Cette imposante bâtisse rectangulaire entièrement construite en brique rouge en impose devant ce qui reste encore de ses dépendances, de son parc, et de sa cour de réception.

Côté sud un grand perron donne accès sur ce qui étaient ses jardins, ses vergers, sa source et sa nappe d'eau. Une vue imprenable sur les Pyrénées et les plaines alentour justifie du choix judicieux de

Il est regrettable qu'il soit, aujourd'hui, dépourvu de ses 4 tours carrées qui dépassaient légèrement de la toiture et lui donnant un air plus féodal, elles furent détruites dans les années 70. L'une d'elles possédait à sa base un puits très profond comblé à ce jour, il servait peut-être d'oubliettes.

Dans ses caves voûtées, d'où l'on peut constater l'épaisseur des murs (1m20) on remarque une ouverture que la légende attribue à des départs de souterrains, dont l'un rejoindrait ce qui était à l'époque le couvent de St Orens et d'autres certains châteaux voisins - tout reste à ce jour de simples suppositions.

La partie intérieure, toujours habitée, par ses propriétaires, a certes été souvent remaniée mais elle garde encore certaines traces de demeure seigneuriale.

Ce château a toujours possédé un important domaine agricole et notamment le vignoble et les vins blancs et rouges de la Serreuille étaient bien renommés dans la région.

On ne peut pas parler de château sans évoquer, posée à ce jour dans la cour d'entrée, cette mystérieuse cuve octogonale de 1,06 mètre de diamètre, en marbre blanc des Pyrénées, que l'on a toujours nommée « bénitier ». Les panneaux sont ornés de figures en relief et de blasons pas très facilement distinguables

car abîmés avec le temps. Plusieurs archéologues et historiens ont étudié cet ouvrage et il s'avérerait que ce soit une vasque provenant sans doute d'une fontaine italienne. Comment et pourquoi cette vasque se trouvet-elle à la Serreuille reste encore un mystère. Peut-être a-t-elle été introduite au château dans le début des années 1600, faste période des propriétaires.

Le domaine de la Serreuille devait de tout temps posséder des terres cultivables puisqu'on recense dans des documents les noms d'employés cultivateurs, laboureurs, maître-valets et domestiques.

Sur l'historique du château, la consultation des archives et écrits, retracent son importance à travers les temps passés et son attachement au village du LHERM.

Si l'on ne connaît pas sa date de construction de nombreux éléments le classe du XVème siècle. On retrouve le nom de la Serreuille dans des documents de 1456 et les traces des seigneurs François de Hunaut, Roger de Montaut et Bernard d'Orbessan en

De 1606 à 1735 la famille de Parade a régné au château. En 1617. François de Parade, seul seigneur de la Serreuille et co-seigneur de LHERM possède seul le château (les 12/20ème de LHERM) et un hôtel dans le village. En 1735, Jacques de Parade lègue le domaine à son ami Joseph de Cassan.

En 1828 on retrouve le nom d'un nouveau propriétaire : Legardeur de Monclar. Celui-ci devient membre de la municipalité de LHERM est élu maire entre 1846 à 1848.

Figurent aussi dans les propriétaires Mones de Pujol et en 1870 la famille Valette.

En 1914 la Serreuille est vendue à une honorable famille Lhermoise Durand-Abadie. Habitée par ses nouveaux maîtres, il ne s'y effectuent que de simples travaux d'entretien tant au château qu'à ses dépendances. Le domaine est surtout considéré



comme exploitation agricole et surtout viticole.

En 1970, un nouveau propriétaire s'installe à la Serreuille, il entretien peu, certaines dépendances tombent en ruine, le domaine végète et il se revend, en 1980 à la famille Roger, les résidents actuels. De sérieux travaux de réparation et d'entretien sont entrepris sur ce qui reste des dépendances, la cour est embellie et des aménagements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur rendent le château plus

agréable à vivre. La façade principale est en partie remaniée mais dans son ensemble la bâtisse garde toujours de sa maiesté et se présente aujourd'hui comme une maison de maître.

André BERGES

Tribune libre

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

« Lherm Avenir »

L'équipe municipale, légèrement remaniée à la fin du premier semestre 2018, continue d'œuvrer au quotidien pour le bien commun de tous les Lhermois. La santé financière de notre commune permet désormais de retrouver des marges de manœuvre plus confortables tout en contribuant à un désendettement régulier et significatif. Ce résultat a pu être atteint dans un contexte de réduction des dotations aux collectivité locales.

Réduire notre consommation d'énergie et les émissions de CO2 est désormais devenu une urgence absolue et le temps pour y parvenir est compté. Chaque projet mené sur la commune prend en compte cet impératif.

En 2019, nous poursuivrons les travaux initiés visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux. Le projet de réseau de chaleur avec chaufferie bois verra le jour et permettra de consommer une énergie renouvelable tout en contribuant au maintien d'emplois locaux. Notre réseau d'éclairage public sera rénové dans le centre bourg, permettant ainsi de réduire notre consommation d'électricité de près de 75%.

La ferme photovoltaïque sera mise en service et deviendra un véritable outil à double vocation : agricole et énergétique. Avec une capacité installée de 10,5 MWc, sur une surface de 20 ha, ce projet va permettre d'alimenter en électricité verte notre commune, tout en redonnant une vocation agricole à des terres peu fertiles, en friche depuis plusieurs années.

Le groupe scolaire bénéficiera d'un nouveau restaurant neuf, moderne aux performances énergétiques optimales. Il permettra d'accueillir nos enfants dans d'excellentes conditions. Par ailleurs, nous mettrons également en oeuvre la rénovation de la cour de l'école, dans le but de la rendre plus agréable et accessible. D'ailleurs, nos travaux en matière d'accessibilité vont se poursuivre. Ainsi la salle des fêtes sera dotée d'un parking de proximité avec place de stationnement pour personne à mobilité réduite.

Concernant l'entretien de la voirie communale, la situation reste cependant compliquée du fait de l'inadaptation du service Voirie de la communauté de communes Cœur de Garonne à la taille du territoire à gérer. Par manque de ressources humaines, plusieurs chantiers de réfection de routes on dû être repoussés à plus tard : reprise des trottoirs du lotissement Orangerie, poursuite de la rénovation des chemins de Cassagne et Salères, chemin de La Pielle. Depuis la création de notre nouvelle communauté de communes Cœur de Garonne, la quasi totalité des travaux de voirie effectués sur la commune ont été étudiés par la commission Voirie et financés par le budget communal, à l'exception du fauchage et d'une partie des opérations de curage des fossés. Vos élus se montrent très actifs et parfois véhéments afin de faire évoluer l'organisation de l'intercommunalité afin de retrouver un niveau de qualité de

service au moins comparable à celui de l'ancienne communauté de communes du Savès. Le travail sera encore long pour y parvenir.

La démarche « Zéro Pesticides » dans laquelle nous nous sommes engagés, conjuguée à un printemps particulièrement pluvieux et l'indisponibilité de notre personnel technique, mobilisé à 100% pour pallier à la défaillance d'une entreprise de second œuvre au groupe scolaire, a donné l'impression que l'entretien de nos rues était totalement délaissé. Ne plus utiliser de désherbants et autres pesticides demande plus de travail mécanique et un temps d'adaptation de notre matériel et de nos effectifs a été rendu nécessaire. Dès 2019, l'entretien de nos rues s'améliorera.

La solidarité et l'envie d'avancer de notre équipe au service des Lhermoises et Lhermois demeurent intactes. Si beaucoup reste à faire et, nous en avons parfaitement conscience, notre commune avance avec vous et pour vous. Continuons ensemble à travailler pour notre beau village.

UN AUTRF RFGARD

Lherm notre village

Le site de l'entreprise MIDILABOR a été mis en vente récemment pour une somme très largement au-dessous de sa valeur. Il comporte un bâtiment administratif avec un appartement, l'usine avec ses deux hangars et le terrain, le tout sur une superficie de 18 000 m². Nous regrettons que la Mairie ne se soit pas positionnée sur cet achat dont le potentiel aurait permis d'installer les ateliers municipaux et un espace de stockage important dans un local propriété de la Mairie (alors gu'actuellement ils occupent un local privé loué) et par la suite d'envisager la réalisation d'une salle des fêtes, suffisamment excentrée pour ne pas occasionner de gêne... Il aurait été facile également d'y créer un boulodrome (à moindre coût), un local pour l'ACCA... et un parking conséquent. Il est dommage que nos dirigeants n'aient pas saisi l'opportunité d'achat de ce site, ils ont manqué de vision à long terme.

2019/2020 - Années éléctorales

La France va vivre deux années électorales importantes avec les élections européennes en 2019 et les élections municipales en 2020. Nous souhaitons appeler nos concitoyens à tenir compte des enjeux qui engagent l'avenir. Afin d'éviter que la vie démocratique ne tombe dans le discrédit ou l'impuissance, nous souhaitons que se développe un vrai débat qui échappe aux postures, aux « petites phrases », au clientélisme, aux ambitions et aux intérêts personnels.

Les conditions climatiques et l'interdiction de l'utilisation des produits chimiques n'ont pas permis au personnel communal de réaliser l'entretien minimum du village. A l'instar des villages voisins, Lherm était à l'abandon - pelouses, trottoirs, cimetière - l'herbe était partout. S'il n'est pas jugé nécessaire d'étoffer l'équipe en recrutant un professionnel supplémentaire, le moment est venu de suspendre le contrat avec l'horticulteur pour que soit assuré l'été et en priorité l'entretien du village. Un été moins fleuri pour un village mieux entretenu: à tester, au moins pour une année...



P20

Médiathèque

Coin lecture



- Un nouveau coin lecture a été aménagé cet été, les petits lecteurs sont déjà conquis.
- Y Pour la deuxième année et pendant la période estivale un salon extérieur était à votre disposition ainsi qu'un chariot d'échange/ dons de livres. Vous pouvez retrouver ce chariot à l'intérieur de la médiathèque le reste de l'année. Rendez-vous en 2019 pour profiter de cet espace dès les premiers beaux jours.



L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de

Vous avez la possibilité d'emprunter :

- 6 livres ou revues
- 4 CD ou DVD

Des jeux à la médiathèque Audrey et Stéphanie, ludothécaires de « Tous en Jeu » étaient présentes le mercredi 6 juin pour nous communiquer leur passion des jeux.

Durant les mois de Juin et Juillet, vous avez été nombreux à venir jouer sur place et découvrir une sélection de jeux prêtés par la Médiathèque Départementale de Haute-Garonne.

Nous vous donnons rendez-vous le 19 janvier à 21h00 pour Jouer avec le noir en compagnie d'Audrey et Stéphanie à l'occasion de la nuit de la lecture.



Horaires d'ouvertures :

Mardi: 14h00-18h00

Mercredi: 10h00-12h00 14h00-18h00

Vendredi: 10h00-12h00 14h00-17h00

Liste des manifestations

> Janvier 2019

- Vendredi 04......Assemblée générale Cheveux d'Argent
- ...Repas mensuel Cheveux d'Argent
- Samedi 12.....Assemblée générale Euro Lherm Jumelage
- Dimanche 13...... Assemblée générale Manivelles Occitanes
- Dimanche 20......Goûter des aînés Mairie
- Samedi 26.....Théâtre M/C
- Samedi 26.....Assemblée Générale ALAC
- Samedi 26 et dimanche 27 Stage de Tai-chi-chuan -Ombre et Soleil

Février 2019

- Mardi 12.....Repas mensuel Cheveux d'Argent
- Dimanche 17...... Challenge de la Ville Joyeuse Pétanque

> Mars 2019

- Mardi 12..... ...Repas mensuel - Cheveux d'Argent
- Vendredi 15......Coupe de France Joyeuse Pétanque
- Samedi 16.....Saint-Patrick Comité des Fêtes
- Dimanche 17......Challenge de la ville Joyeuse Pétanque
- Mardi 19.....Hommage aux Morts de la guerre d'Algérie - ALAC
- Samedi 23.....Soirée Euro Lherm Jumelage
- ...Carnaval MJC, Lherminots et Comité des Samedi 23....
-Concours de belote Cheveux d'Argent Mardi 26.....
- Samedi 30 et dimanche 31 Stage de Tai-chi-chuan -Ombre et Soleil

> Avril 2019

- ...Repas mensuel Cheveux d'Argent
- .. Championnat Triplette vétérans Joyeuse leudi 11. Pétangue
- Samedi 13.. ...Sports en famille - M/C
- Samedi 20.....Challenge Auchan Joyeuse Pétanque
- Dimanche 21 Chasse aux œufs Comité des Fêtes
- Dimanche 21 Concours de Tortillas Euro Lherm Jumelage
- Dimanche 21 Assemblée générale Ainsi Danse

Mai 2019

- Dimanche 05......Vide grenier Comité des Fêtes
- Mercredi 08Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 Mai 1945 et hommage aux morts de la Guerre de 1939/1945
- Mardi 14.....Repas mensuel Cheveux d'Argent
- Vendredi 17.....Assemblée générale M/C
- Samedi 18 et dimanche 19......Rando Guidon Lhermois
- Samedi 18 et dimanche 19......25 ans du jumelage voyage à Binaced - Euro Lherm Jumelage
- Dimanche 19......Vide grenier M/C
- Vendredi 24.....Balade contée M/C

Juin 2019

- Vendredi 14.....Théâtre M/C
- Samedi 15.....Audition de musique M/C
- Dimanche 16......Challenge des artisans et commerçants -Joyeuse Pétanque
- Dimanche 16......Repas campagnard Cheveux d'Argent
- Vendredi 21 au dimanche 23.....Fête locale Comité des Fêtes
- Samedi 22...... ...Spectacle - Ainsi Danse
- Vendredi 28......Spectacle Fripouilles
- Samedi 29Rock and Plaid M/C









État civil 2018

NAISSANCES

- ADERIO Lenny, 29/01/2018 Muret
- ALVES Léonne, Jeannine, 01/05/2018 Toulouse
- BOCELLI Kendi, 04/09/2018 Muret
- BOUCHER Tybo, 03/08/2018 Toulouse
- DELFOLIE GIL DE SOUSA Élèna, Marie, 13/03/2018 Toulouse
- DICKO Engel, Almahady, 05/02/2018 Saint-Gaudens
- DUCOS Brandon, Johnny, Jean-Jacques, Fabien, 05/03/2018
 Toulouse
- FENECH Shaynise, Shanon, 24/03/2018 Toulouse
- GOUIN Axel, Léon, Noa, 12/02/2018 Toulouse
- GUILLERE Agathe, 09/10/2018 Toulouse
- JOURJON Maé, 04/07/2018 Toulouse
- LAUGLÉE Thiago, Joseph, 04/09/2018 Muret
- LEHMANN Ryley, Jason, Johnny, 28/01/2018 Toulouse
- MAZZOLINI Zoé, 08/06/2018 Muret
- PALÉVODY Rose, 05/10/2018 Toulouse
- **PAULO Mia, Rose,** 02/05/2018 Muret
- PETRUS VITTET Fidji, 14/08/2018 Muret
- REGAGNON Timeo, Romuald, Jean-Luc, 17/09/2018 Toulouse
- REIG Juan, Bassilio, 08/02/2018 Toulouse
- ROUBAUD MILLAN Laura, Joëlle, Espérance, 24/07/2018
- SENTENAC Emilia, Margot, 27/02/2018 Toulouse
- TEILLA DA CONCEIÇAO PEREIRA Guilhem, 18/05/2018
- TRICHARD BESCOU Léonie, Aziliz, Gabriéla, 29/05/2018
 Toulouse
- VIGNAUX Eden, John, 23/05/2018 Toulouse
- ZAGONEL Giulia, 09/03/2018 Toulouse
- **LYET Loris,** 15/10/2018 Toulouse
- REYNAL DE SAINT MICHEL Arthur, 01/11/2018 Muret
- HAMITI Lyna, 17/11/2018 Toulouse

MARIAGES

- BE Benoît et ALMARCHA Karine, 06/10/2018
- CAPELLE Kévin et PARADON Lucile, 28/07/2018
- GARCIA Thierry, et FIGUEIREDO Liliane, 30/06/2018
- HAMITI Karim et MEHIDI Kheira, 29/09/2018
- KRESS Mathieu et DURAND Patricia, 21/07/2018
- LOMBARD Stéphan et PINCHON Nathalie, 22/09/2018
- RODRIGUEZ Damien et LEMAISTRE Laëtitia, 18/08/2018
- CHARRIER David et BEILLES Michèle, 03/11/2018
- GARCIA José et BOUYSSOU Sabine, 10/11/2018

DÉCÈS

- AGNÈS Marguerite née PÉNENT, 04/06/2018 Toulouse
- BERNON Christiane, 03/01/2018 Lherm
- CARON Albert, 07/06/2018 Lherm
- CASTEX Bernard, 28/08/2018 Lherm
- CHARRON Jean-Marc, 04/06/2018 Lherm
- **FERRÉ Jean**, 06/09/2018 Lherm
- FOURCADE André, 25/08/2018 Toulouse
- GAILLARD Roland, 01/06/2018 Muret
- JOUANNE Colette née COISSAC, 12/07/2018 Muret
- PAUDOS Ginette née FONTY, 07/05/2018 Lherm
- GOUX Thérèse née MANTEY, 09/03/2018 Lherm
- LASCOURS Andrée, 15/02/2018 Muret
- LASCOURS Denise née PATRICE, 05/02/2018 Lherm
- LE GLOAHEC Jeanne, 24/02/2018 Toulouse
- LEPIN Mireille, 10/10/2018 Toulouse
- PUJOL Pascal, 02/10/2018 Lherm
- **RORATO Antonin**, 14/06/2018 *Lherm*
- ROSE Jean-Noël, 02/08/2018 Lagardelle-sur-Lèze
- SALAZAR Inès née ALÈ, 06/01/2018 Muret
- TAURINYA Gabriel, 29/06/2018 Toulouse
- TOURTE Gilbert, 13/06/2018 Muret
- **LEMEE André,** 02/11/2018 Lherm
- VERDON Doris née SIMONNET, 02/11/2018 Lherm
- CYRUS Rémi, 13/11/18, Lherm
- LABELLE Lucienne née ARMAING, 10/11/18 Muret
- **BERLANDA Fabio**, 20/11/2018 Lherm
- SEGUIN Hélène, 01/12/18 Lherm

Divers

6ème FÊTE DES VOISINS

Samedi 1^{er} Septembre 2018 - Quartier Saint André Oui, le beau temps était au rendez-vous cette fois-ci, pour cette journée de ce samedi 1^{er} septembre. Et nous nous sommes réunis, comme l'année dernière, mais cette fois-ci de nouveau dans la rue Saint André, comme les 3 premières années de cette fête des voisins!



Cette 6ème fête des voisins du « Quartier Saint André » a regroupé de nouveau 35 participants venant de : rue Saint André, rue de l'Archiprêtré, avenue des Pyrénées, rue du Comminges, rue du Pré Cahuzac jusqu'à la rue du Pic du Midi, passage de l'Eglise côté Poste, ainsi que les nouvelles maisons à l'entrée du village sur la route de Lavernose. Nous y avons « ajouté » la rue du Pic du Midi, et le début de la rue de la Baraque jusqu'à celle-ci, ce qui nous a permis de voir de nouvelles têtes!

De nouvelles rencontres, des échanges chaleureux, un bon apéritif, un bon repas très varié avec les plats amenés par les uns et les autres, et le tout toujours bien arrosé, nous ont permis de vivre une belle journée conviviale « entre voisins ».

L'expérience sera certainement de nouveau renouvelée l'année prochaine, grâce à la très bonne équipe des voisins organisateurs de la rue Saint André, auxquels d'autres voisins pourraient se joindre!

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES Inscrivez-vous dés aujourd'hui pour l'édition 2019 NOM: PRENOM: ADRESSE: TELEPHONE: Pour vous inscrire, déposez le bulletin dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 31/05/2019.

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien des jardins sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite en toute période et en tout point du territoire par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette combustion

présente un important risque d'incendie, de plus elle dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant s'élever au maximum à 450 €.

Tous vos déchets verts doivent être amenés à la déchetterie communautaire, gratuite pour les Lhermois. Informations sur www.cc-coeurdegaronne.fr

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

ANTS ça sert à quoi?

Vous devez refaire des documents administratifs ? Pour vous simplifier la vie, le gouvernement met à votre disposition le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. Ne vous déplacez plus, rendez-vous sur **https://ants.gouv.fr**.

Il n'est plus nécessaire de vous rendre en mairie, ni à la préfecture pour réaliser vos demandes. Tout se fait en ligne. Gain de temps assuré à condition de préparer l'ensemble des documents dont vous aurez besoin. A chaque étape, des vidéos tutorielles vous accompagnent sur le site pour vous aider à remplir vos documents et un espace « questions fréquentes » vous aidera à y voir plus clair. Connectez-vous sur le site **②** https://ants.gouv.fr.

Créez un compte ou utilisez France Connect avec vos identifiants de compte des impôts, de La Poste ou Ameli.

POUR OUELLES DÉMARCHES?

Immatriculation d'un véhicule, demande de passeport / carte nationale d'identité, permis de conduire

POUR ÉDITER OUELS TITRES?

Certificat d'immatriculation Passeports, Visa, Titre de séjour, Titres de voyage, Permis de conduire, Permis bateau, etc.

∠ Carte d'identité / Passeport

Avant de faire votre dossier sur le site ANTS, contactez l'une des 27 communes équipées pour le biométrique pour prendre rendezvous. Ensuite allez faire vos photos d'identité dans un photomaton agréé ou chez un photographe. Ne passez pas par la mairie de Lherm, elle n'est pas équipée pour réaliser ces documents.

y Vente ou achat de véhicule

Remplissez le formulaire en ligne.

PERTE OUVOL DE DOCUMENTS

La mairie n'est pas habilitée à enregistrer les plaintes. Pour une déclaration de vol, adressez-vous à la Gendarmerie et en cas de perte, allez directement sur le site internet **(©)** https://ants.gouv.fr.



Déplacement à domicile

Mathilde Olivien 06 18 60 31 95

110 route de Saint-Hilaire 31600 LHERM

f larmoiredemathilderobesetcostumes



Céline FONTES

SAFTI

Conseiller Indépendant en immobilier

06 01 33 05 44

celine.fontes@safti.fr











L'Occitane d'or

Boulangerie · Pâtisserie · Salon de thé · Epicerie

Fabrication artisanale à partir de farine label rouge

- **©** 05 61 56 39 19
- 9 55 place de l'Eglise 31600 LHERM

Ouvert du mardi au samedi de 6h à 14h et 16h à 19h30 et le dimanche de 6h à 13h30. Fermeture hebdomadaire lundi



Manich photographe professionnelle capte les instants avec grâce et émotion







Mariage · Grossesse · Naissance...





07 81 11 68 93

www.lesclicsdemanick.fr

1 bis avenue de Toulouse - 31600 LHERM - photographe@lesclicsdemanick.com